



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 janvier 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 01 22-02 - FINANCES – création de nouvelles activités avec option de TVA.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 13/01/2024
En exercice :	33	
Présents :	27	Affichage de la convocation : 16/01/2024
Pouvoirs :	4	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 23/01/2024
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD(pouvoir jusqu'à la délibération n°02) Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivé à la délibération n°04), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER (pouvoir jusqu'à la délibération n°02)		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON M Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n°04)		

M Safi BOUKACEM est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Le Maire rappelle que dans le cadre d'opérations susceptibles de création de logements locatifs sociaux ou de locaux d'activités, il convient de créer des comptes de gestion de TVA spécifiques.

Ce mécanisme permet à l'issue de l'opération de bénéficier d'un droit à déduction en application du code général des impôts.

Monsieur le Maire propose la création des activités avec option de TVA suivantes :

Code TVA	Opération	
106	Pôle santé	Rue de la Déserte

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**

**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

DÉCIDE de créer les activités avec option de TVA comme précédemment exposées.

AUTORISE Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication en mairie le

Le secrétaire
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2024 01 22-02- FINANCES-Création de nouvelles activités avec option de TVA

Date de décision: 22/01/2024

Date de réception de l'accusé 24/01/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 2024012202_02

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240122-2024012202_02-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Budgets et comptes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : delib 2.pdf (99_DE-069-200047785-20240122-2024012202_02-DE-1-1_1.pdf)